



Demande de congés payés anticipés pour la saison été 2010

Par **nanes33**, le **14/07/2010** à **16:15**

Bonjour,

cela fait 4 ans que je travaille dans une boulangerie , tous les ans celle ci ferme 4 semaine en août , et cette année j'ai réservé ma première semaine en Italie dans un hotel . j'ai demandé à ma patronne si je pouvais partir déjà le 30/07 , et là grande surprise elle me dit qu'elle fermerait que le 09/08/10 sur le coup je fus surprise et confuse ! tous le personnel était au courant sauf moi ... elle me dit alors qu'elle s'arrangera avec sa fille , jusque la tout allait bien , et vendredi dernier elle vient me voir et me dit que cela n'était plus possible et qu'elle avait besoin de moi cette semaine là ! juridiquement que puis-je faire ? merci de me conseiller car je suis bien embêtée !